

La Fédération des Tiers de Confiance signe un partenariat stratégique avec la Chambre Nationale des Huissiers de Justice et l'université de La Rochelle

jeudi 13 novembre 2014, par [lpe](#)

Alain Bobant, Président de la FNTC ; Patrick Sannino, Président de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice ; Gérard Blanchard, Président de l'Université de la Rochelle et André Giudicelli, doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de la Rochelle, ont signé le 5 novembre dernier une convention de partenariat finalisant la coopération entre les trois organismes sur le Master 2 Tiers de Confiance et sécurité numérique lancé avec succès en septembre dernier.

Dès 2012, la Fédération des Tiers de Confiance, la Chambre Nationale des Huissiers de Justice et la Faculté de droit, de science politique et de gestion de l'Université de la Rochelle se rencontrent régulièrement pour partager leurs visions sur le numérique de demain avec l'envie d'unir leurs efforts pour créer un master 2 « Tiers de confiance et sécurité numérique ».

Pour la FNTC, la CNHJ et la Faculté de droit de l'Université de la Rochelle, il s'agissait de mettre en œuvre un diplôme de 3ème cycle dans un secteur d'activités liées - tant à l'innovation, élément fondamental du développement économique - qu'à la confiance, pierre angulaire de la dématérialisation. Ce nouveau parcours de Master 2 a pour ambition d'apporter des réponses concrètes et évolutives en matière de formation aux nouveaux métiers de l'économie numérique, les filières classiques s'adaptant difficilement aux mutations et aux besoins de ce domaine.

A propos de la FNTC - www.fntc.org

La Fédération des Tiers de Confiance (FNTC) regroupe un ensemble de professionnels fournisseurs et/ou utilisateurs de services numériques : institutions, entreprises de taille variée, start-ups et experts techniques et juridiques.

Créée en 2001 par un ensemble d'acteurs institutionnels et de prestataires de services suite à la loi du 13 mars 2000, afin de structurer les échanges numériques naissants, la FNTC a désormais pour vocation à étendre son action au niveau international avec l'ensemble des acteurs qui souhaitent développer la confiance dans le numérique, que ce soit en Europe, dans les pays Francophones ou ailleurs.

Son action s'articule autour de trois missions :

- Promouvoir les techniques et méthodes pour garantir la confiance dans le numérique et favoriser la connaissance des meilleures pratiques.
- Construire la confiance dans le numérique de demain.
- Accompagner les institutions publiques.

A propos de la CNHJ- www.huissier-justice.fr

La Chambre nationale des huissiers de justice est l'organe de liaison entre la profession et les pouvoirs publics, et plus spécialement avec le ministère de la justice. L'huissier de justice jouit depuis l'ordonnance du 2 novembre 1945 d'un statut d'officier public et ministériel, seul habilité à signifier les actes et à faire exécuter les décisions de justice. Il exerce également certaines activités à titre concurrentiel, comme le recouvrement amiable des créances, la médiation et le constat, au service des particuliers comme des entreprises.

La profession compte près de 3150 membres huissiers de justice et plus de 12000 collaborateurs,

exerçant dans plus de 2000 études, offrant ainsi un maillage territorial garantissant un service de proximité à chaque citoyen.

La formation généraliste des huissiers de justice et leur connaissance du terrain leur confère la qualité de conseil juridique. Les huissiers de justice, forts de leur statut de tiers de confiance assurant la conciliation de la sécurité technique et juridique dans les échanges d'informations, investissent aujourd'hui massivement le domaine du numérique.

A propos de la Faculté de Droit de l'Université de La Rochelle - <http://droit-gestion.univ-larochelle.fr>
La Faculté de droit, science politique et gestion de l'Université de La Rochelle est structurée - depuis sa création en 1993 - en deux départements : le département droit et science politique et un département gestion correspondant à l'IAE- Ecole universitaire de management.

A la rentrée 1993 sont ouverts la capacité, le DEUG et la Licence en droit. L'année suivante voit l'ouverture de la Maîtrise, en même temps qu'est créé, avec le soutien des professions judiciaires et juridiques, le Centre d'Études Judiciaires, qui préfigure le futur Institut d'Études Judiciaires (IEJ). Les années qui vont suivre voient la création du Centre de Préparation aux Concours Administratifs (CPCA), ainsi que l'ouverture de diplômes de troisième cycle dont le DESS Droit processuel grâce à une collaboration étroite avec la Chambre régionale des Huissiers de Justice. Au fil des années, la Faculté de Droit de La Rochelle a créé des liens forts avec de nombreuses universités à l'étranger, liens qui favorisent les échanges d'étudiants entrants et sortants ainsi que le développement international de la recherche universitaire.

Aujourd'hui une formation complète de la licence au doctorat est offerte aux étudiants. En 2012, la Faculté comptait plus de 1800 étudiants dont 1000 en droit. En licence, le nombre d'inscriptions après avoir augmenté de plus de 20% sur les deux dernières années, s'est stabilisé. En master, on note une augmentation de 30% des inscrits. Ce nouveau parcours de master participe de cette attractivité pour les étudiants, puisqu'il répond aux besoins d'un secteur d'activité récent, demandeur de professionnels qualifiés.